

L'Inspecteur d'Académie  
Directeur académique des services de l'Education  
nationale des Alpes-Maritimes

à

Mesdames et messieurs les professeurs des  
écoles et instituteurs

S/C Mesdames et messieurs les inspecteurs  
chargés de circonscription du premier degré

Mesdames et messieurs les principaux de collèges  
avec SEGPA

Nice, le 6 juin 2018

**Direction des services  
départementaux de  
l'éducation nationale  
des Alpes-Maritimes**

Objet : Recrutement postes à profil « Coordonnateur(trice) REP+ au collège Jules  
Romains à Nice »

Vous voudrez bien porter à l'attention des instituteur(trice)s et professeur(e)s des  
écoles l'appel à candidatures cité en objet.

**Division du Personnel  
1<sup>er</sup> degré**

Vous trouverez en annexe le descriptif du poste.

Affaire suivie par :  
Sakina Sadouk  
Gestionnaire  
Téléphone  
04 93 72 63 57

Les personnels intéressés voudront bien adresser leur fiche de candidature par voie  
hiérarchique à Monsieur l'Inspecteur d'Académie et, simultanément à la Division du  
personnel (DSDEN 06 Dipe 2 - à l'adresse suivante : [ia06-dipe2@ac-nice.fr](mailto:ia06-dipe2@ac-nice.fr)  
**avant le mercredi 12 juin 2018 à midi**

Mél.  
sakina.sadouk@ac-nice.fr

53 avenue Cap de Croix  
06181 Nice cedex 2

SIGNE

Michel-Jean FLOC'H

*Poste à profil*

**FICHE DE CANDIDATURE A RETOURNER A LA DSDEN AVANT LE 12 JUIN 2018 MIDI**

NOM :

Prénom :

Affectation actuelle :

Nommé(e) à  Titre définitif  Titre provisoire  en délégation  
le :

Quotité travaillée :

Circonscription :

Ancienneté dans la fonction occupée :

AGS(renseigné par le service DIPE II) :

Adresse personnelle :

N° de téléphone :

Adresse électronique académique :

Diplômes et date d'obtention :

---

Je déclare être candidat(e) au poste de :

Coordonnateur(trice) REP+ au collège Jules Romains à Nice

A ..... le  
(signature)

---

Avis, date, signature et cachet de l'Inspecteur(trice) de circonscription :

A .....le  
(signature)

## Coordonnateur du réseau d'Education Prioritaire renforcé (REP+) Jules Romains à Nice

**Type d'emploi :** poste ouvert aux personnels enseignants 1<sup>er</sup> degré et 2<sup>nd</sup> degré

**Lieu d'exercice :** ce poste est implanté au collège Jules Romains. L'emploi du temps est déterminé en concertation avec les pilotes du réseau.

**Date de prise de fonction :** Rentrée scolaire 2018

**Conditions de nomination :** Pour les personnels 1<sup>er</sup> degré, la nomination sera prononcée à titre définitif. Pour les personnels 2<sup>nd</sup> degré, la nomination sera prononcée à titre provisoire.

**Conditions de rémunération :** poste ouvrant droit à 30 points de NBI, l'indemnité REP+ et l'ISAE (l'ISAE est une indemnité versée aux enseignants du 1<sup>er</sup> degré uniquement).

**Condition d'exercice :** « *Le coordonnateur qui reçoit une lettre de mission a pour rôle de coordonner la mise en œuvre du projet de réseau entre le collège et les écoles du réseau. Il a vocation à intervenir pour les deux degrés d'enseignement.* » Le service s'organise dans le cadre de la durée légale annuelle du temps de travail applicable à l'ensemble des fonctionnaires. Il se répartit principalement sur les 36 semaines de l'année scolaire. Une disponibilité sur les 5 jours est requise.

**Cadre réglementaire :** Circulaire N° 2014-77 du 4 juin 2014

**Description des missions :** Le coordonnateur est un enseignant qui exerce ses missions sous l'autorité de l'Inspecteur d'Académie, Directeur des services de l'éducation nationale, représenté par l'Inspecteur de l'Education nationale en charge de la circonscription et du principal du collège tête de réseau. Son action s'inscrit dans le cadre du projet du réseau REP+ s'appuyant sur le référentiel de l'Education Prioritaire.

Il fait partie de l'équipe de pilotage du réseau co-animée par le Principal, l'Inspecteur de l'Education Nationale et l'IA-IPR référent, ce qui nécessite une bonne connaissance réciproque des tâches de chacun des membres de l'équipe, la préparation et la mise en œuvre d'actions conjointes.

S'il a principalement une mission d'ordre pédagogique, il accomplit en parallèle des tâches administratives liées au suivi du projet de réseau et des tâches d'organisation en partenariat avec les instances du collège et de la circonscription.

### Axe pédagogique

- Il met en cohérence les axes retenus dans le projet de réseau REP+ et les actions envisagées ; il en suit la mise en œuvre et l'évaluation
- Il aide les équipes à définir, concevoir et réaliser des projets concourant à l'amélioration de la réussite scolaire.
- Il favorise la mutualisation et la diffusion des actions.
- Il favorise et développe les relations entre les écoles, le collège et tous les membres du réseau.
- Il participe aux concertations des enseignants pour impulser les choix définis dans le réseau.
- Il collecte et diffuse l'information et la documentation.
- Il contribue à la définition et la mise en place des actions de formation définies dans le projet de réseau.

### Axe logistique

- Il met en place et tient le tableau de bord du réseau en cohérence avec les outils nationaux, académiques et départementaux.
- Il organise les réunions, les concertations ou les animations et est garant de la mise en œuvre des contenus définis par le comité de pilotage du réseau.
- Il assure le secrétariat des instances de pilotage du dispositif REP+. Il prépare les réunions des comités de pilotage du réseau et met en œuvre les décisions.
- Il rédige et diffuse les relevés de conclusions.
- Il prépare le compte rendu annuel d'activités en collaboration avec les responsables du réseau.
- Il représente l'Institution dans les instances partenariales.
- Il développe les relations de travail entre les écoles, le collège et les partenaires du réseau (collectivités locales, institutions et associations à caractère éducatif, social ou culturel)
- Il apporte son concours à la mise en œuvre du volet pédagogique de la politique de la ville et accompagne les initiatives confortant les démarches de formation et d'orientation des élèves du réseau.
- Chaque année, dans le cadre du dispositif nationale d'évaluation, il produit un rapport d'activités pour contribuer au bilan et l'analyse de ses missions.

### **Compétences et qualités requises :**

- Motivation et disponibilité
- Déontologie : obligation de réserve dans les relations avec les partenaires : confidentialité sur certaines informations concernant les écoles, les établissements, les élèves ; loyauté envers l'Institution
- Goût affirmé de l'expérimentation et de l'innovation pédagogique
- Connaissance de l'Education Prioritaire, du système éducatif global et des objectifs respectifs de chacun des cycles
- Veille réglementaire
- Capacités relationnelles et partenariales fortes
- Compétences en expressions écrites : rédaction de courriers, bilans, projets ...
- Compétences organisationnelles (plusieurs dossiers en parallèle, plannings prévisionnels...)
- Compétences en informatique et bureautique : word, excel, powerpoint, classe virtuelle...

**Personne à contacter pour obtenir des informations sur le poste :** l'IEN de la circonscription de NICE IV au 04. 92.07.54.18 ou le chef d'établissement du collège Jules Romains au [04 93 72 41 20](tel:0493724120)

**Procédure de candidature :** candidature à adresser par voie hiérarchique à Monsieur l'Inspecteur d'Académie – Directeur Académique des Services de l'Education Nationale et simultanément à la DIPE (ia06-dipe2@ac-nice.fr) avant la date indiquée sur la fiche de candidature.